



## CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUILLET 2024

Le Conseil municipal de la commune de LASSAY-LES-CHÂTEAUX, légalement convoqué le 02 juillet 2024, s'est réuni en session ordinaire, le lundi 08 juillet 2024 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean RAILLARD, Maire.

**CONSEILLERS** : En exercice : **18** - Présents : **14** - Pouvoir(s) : **2** - Votants : **16**

**Présent(s)** : J. RAILLARD – M. RIGOUIN - B. LANDAIS – MF. THELIER – C. ALLAIN – C. MAIRE – F. BEAUDUCEL – A. LECOQ – C. MOREAU – S. SAINT- ELLIER – M. POUSSIER – C. BEAUDOUIN – C. BORDERIE – J. DELAUNAY

Madame Soizick SOULARD a donné pouvoir à M. Jean RAILLARD

Madame Marie CONNEAU a donné pouvoir à Mme Claudette MAIRE

**Absent(s) excusé(s)** : D. LEROY – B. GAUTIER

**Secrétaire de séance** : Madame Marie-France THELIER a été désignée secrétaire de séance.

### TARIFS 2024 – SERVICES ENFANCE - MODIFICATION

N° 2024-051

Rapporteur : B. LANDAIS

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L2121-29 portant sur la compétence du Conseil municipal en matière de règlement des affaires de la Commune,

Vu la délibération N° 2023-084, en date du xx décembre 2023, relative aux tarifs communaux du service enfance applicables sur l'exercice 2024,

Considérant la nouvelle organisation de la semaine scolaire à compter de septembre 2024 avec le retour à quatre jours de classe,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

#### ARTICLE 1

De modifier la grille des tarifs communaux ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2024 :

<b>SERVICE ENFANCE TARIFS</b>	2024
Forfait annuel d'adhésion aux services périscolaires, par famille (frais de dossier d'inscription et de réinscription)	7,00
<b>ANIMATION - ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)</b>	
3 tranches de quotient familial : 1 = 0 à 900 ; 2 = 901 à 1100 ; 3 > à 1100 et tarif appliqué aux familles ne souhaitant pas communiquer leur quotient ou n'ayant pas fournis les documents permettant le calcul du quotient	
<b>PERISCOLAIRE</b>	
<b>Accueil périscolaire : de 7h30 à 8h45</b>	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	1,05
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	1,35
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	1,65
<b>Accueil périscolaire : de 16h30 à 19h00</b>	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	1,25
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	1,55
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	1,75
<b>MERCREDIS LOISIRS ET VACANCES SCOLAIRES</b>	
<b>Accueil du matin de 7h30 à 9h00</b>	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	1,15
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	1,45
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	1,75
<b>Accueil du soir : 18h00 à 19h00</b>	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	1,05
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	1,35
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	1,65
<b>Tarif journée sortie incluse de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00</b>	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	9,50
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	11,00
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	12,50
Repas (indépendant du QF)	3,60
<b>Tarif journée de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 / Tarif nuitée</b>	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	6,30
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	6,60
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	6,90
Repas (indépendant du QF)	3,60
<b>Tarif par demi-journée de 9h00 à 12h00 ou de 13h30 à 18h00 / Tarif veillée</b>	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	4,70
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	4,80
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	4,85
<b>Forfait semaine sortie incluse sur 4 jours si férié (hors fin de semaine)</b>	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	24,50
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	27,00
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	29,50
Repas (indépendant du QF)	3,60
<b>Forfait semaine : sortie incluse sur 5 jours (hors fin de semaine)</b>	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1	28,50
Enfant de moins de 11 ans - QF 2	31,50
Enfant de moins de 11 ans - QF 3	34,50
Repas (indépendant du QF)	3,60

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le

ID : 053-215301276-20240709-2024\_051-DE



<b>Camps sur 5 jours (hors fin de semaine)</b>	
Enfant de moins de 11 ans - QF 1 (repas compris)	105,00
Enfant de moins de 11 ans - QF 2 (repas compris)	115,00
Enfant de moins de 11 ans - QF 3 (repas compris)	115,00
<b>RESTAURATION SCOLAIRE</b>	
Ces tarifs peuvent être modifiés en cours d'année en fonction des bilans issus du compte-administratif	
<b>ENFANTS DE LASSAY-LES-CHATEAUX</b> 4 tranches de quotient familial : S = 0 à 499 ; 1 = 500 à 900 ; 2 = 901 à 1100 ; 3 > à 1100 et tarif appliqué aux familles ne souhaitant pas communiquer leur quotient ou n'ayant pas fournis les documents permettant le calcul du quotient	
Enfant en élémentaire - QF S	1,00
Enfant en élémentaire - QF 1	3,15
Enfant en élémentaire - QF 2	3,55
Enfant en élémentaire - QF 3	4,00
Enfant en maternelle - QF S	1,00
Enfant en maternelle - QF 1	2,75
Enfant en maternelle - QF 2	3,05
Enfant en maternelle - QF 3	3,35
<b>ENFANTS HORS COMMUNE</b>	
Enfant – QF S	1,00
Enfant en élémentaire	5,80
Enfant en maternelle	4,20

Vote : Pour : à l'unanimité

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,  
LASSAY-LES-CHATEAUX, le 09 juillet 2024  
Le Maire,

Jean RAILLARD



Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 053-215301276-20240709-2024\_051-DE